



## Note de synthèse

### Enjeux de l'évolution de l'occupation du sol sur le bassin versant de la Baie de Bourgneuf

#### *Etude d'une zone test de l'après-guerre à aujourd'hui*

### **Objectif et méthode retenue**

Noémie DUJOUR a été recrutée en avril 2019 pour 6 mois dans le cadre d'un stage de fin d'études. Sa mission, au sein du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB), était de cartographier l'évolution de l'occupation des sols entre deux dates. En effet, le territoire de la Baie de Bourgneuf est soumis à diverses pressions, l'un des moyens pour les évaluer pourrait être un suivi de l'occupation des sols à différentes époques. Deux dates ont donc été choisies pour cette étude d'une part en fonction des disponibilités (accès gratuit à la donnée) et d'autre part en fonction de leur écart entre la période contemporaine et celles des « 30 glorieuses » (entre les années de l'après-guerre et le milieu des années 1970) où des grands bouleversements économiques et sociaux sont apparus. A la croisée de ces contraintes c'est donc 1958 et 2013 qui ont été retenues. 1958 est l'année dite de « référence » et 2013 l'année « contemporaine ». Une date intermédiaire autour des années 1990 aurait pu permettre d'avoir un point d'étape entre cette période assez longue (55 ans soit 2 générations) mais le temps et les moyens mobilisés ne le permettaient pas. Etant donnée la taille du bassin versant de la baie de Bourgneuf, près de 975 km<sup>2</sup>, seule une partie du territoire a été retenue dans le cadre de l'étude. Il s'agit du bassin versant de l'étier de Sallertaine, 191 km<sup>2</sup>, assez représentatif avec sa frange littorale, ses marais rétro-littoraux, son bocage, la ville de Challans et les bourgs périphériques de l'ensemble du territoire.

### **Principaux résultats de l'évolution de l'occupation du sol du bassin versant de l'étier de Sallertaine et ses affluents**

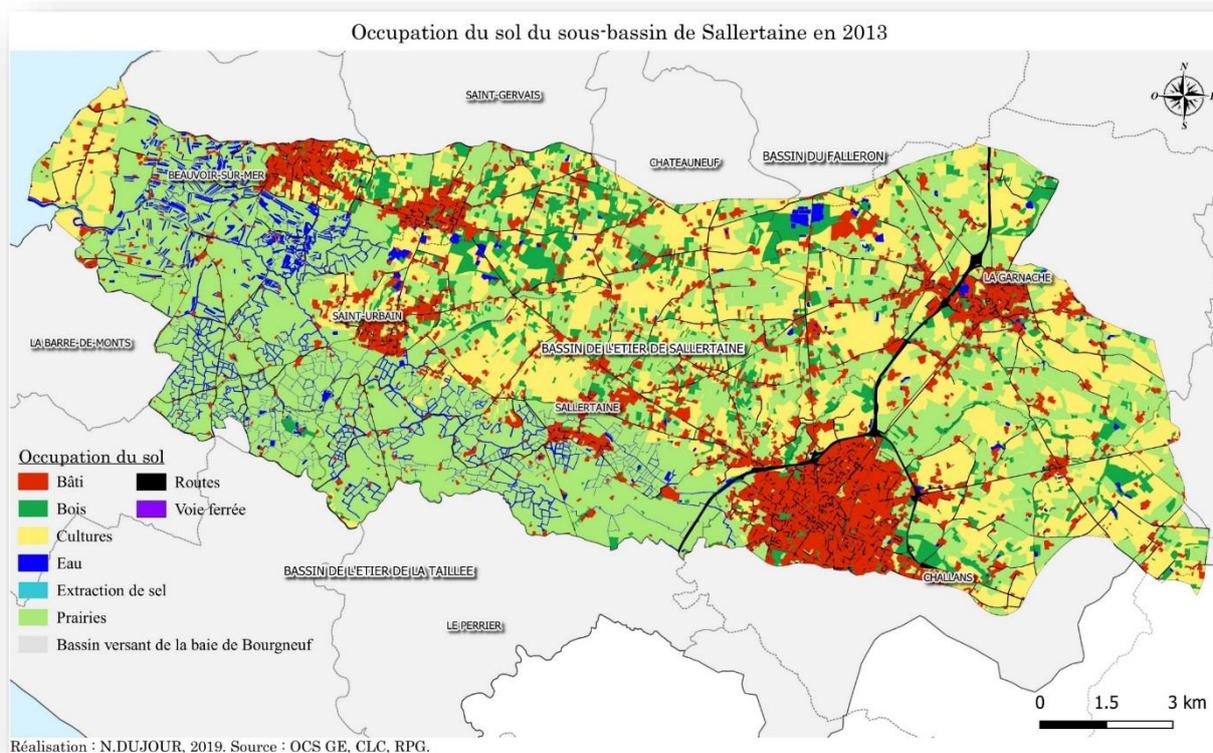
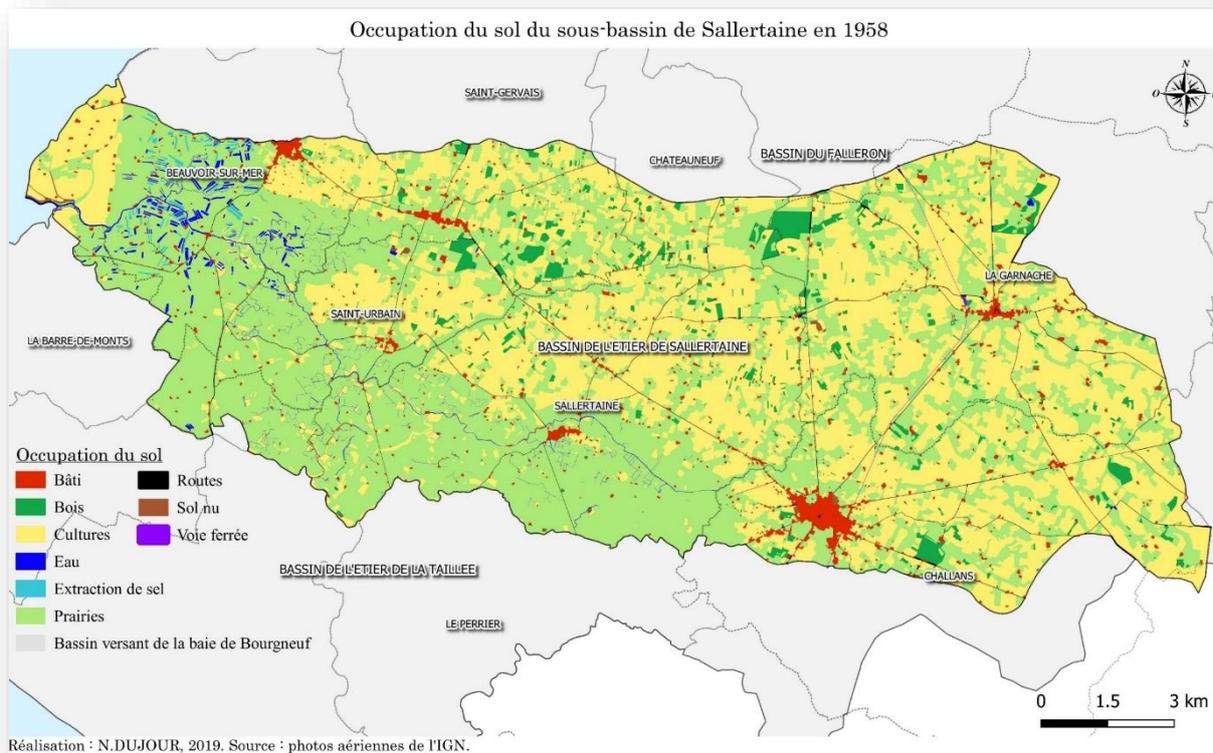
#### ⇒ **en 1958.**

En 1958 (cf carte ci-dessous), une grande majorité du sol est dédiée à l'agriculture (93% en SAU) avec des cultures dans la zone de polder à l'ouest, des prairies majoritaires dans le marais et les fonds de vallées et de nouveau des cultures dans la partie bocagère à l'est et au nord du territoire. Des bourgs (6) et de nombreux écarts apparaissent sur la carte mais le bâti occupe seulement 2,4% du bassin versant. Les bois sont peu représentés car ils occupent moins de 3% du territoire. Des zones de production de sel sont encore présentes autour de Beauvoir sur Mer. Peu de routes relient les bourgs et une voie ferrée traverse le territoire entre la Garnache et Challans.

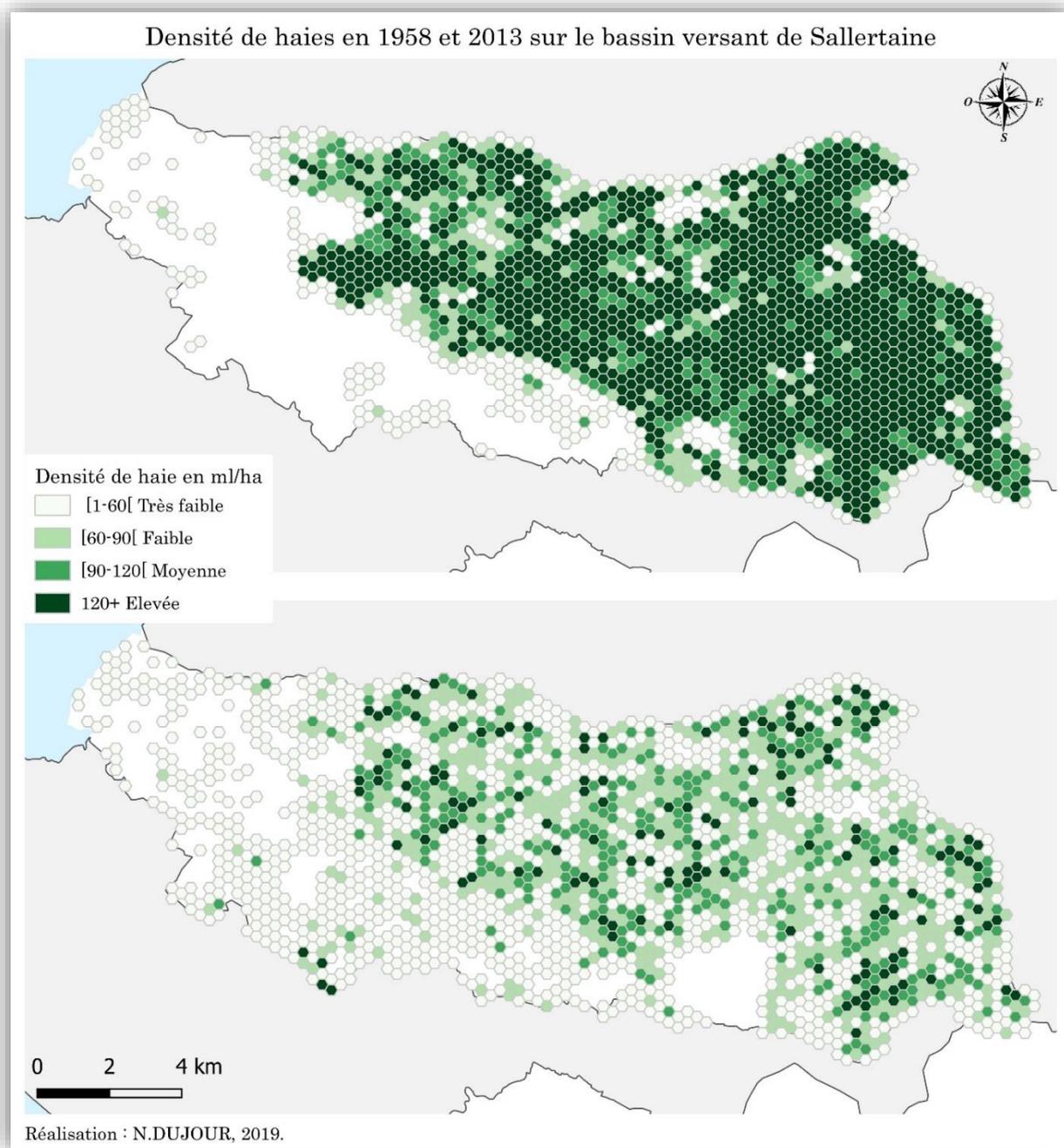
#### ⇒ **en 2013.**

En 2013 (cf figure ci-dessus), les changements ont été conséquents : l'occupation du sol a changé sur 40% du territoire. Les bourgs et les villes se sont largement agrandis à l'image de Challans et le bâti occupe désormais près de 13% (12,9%) du sol. De nombreuses voies de communication traversent le territoire. Elles occupent en 2013, 2,4% de la surface du bassin versant (contre 0,7% en 1958). Il s'agit de routes goudronnées car la « quantité » de voie ferrée reste identique. Les prairies se sont largement maintenues dans le marais et s'étendent au-delà des vallées dans le bocage. Ce sont toutefois les prairies (temporaires et permanentes) ainsi que les cultures qui ont le plus été transformées au bénéfice de l'urbanisme. En effet, environ 2000 ha de terres agricoles ont été urbanisés en 55 ans. Les bois et les plans d'eau même s'ils occupent qu'un faible pourcentage du bassin versant ont largement progressé entre 1958 et 2013 et sont respectivement passés de 2,9% et 0,8% à 8% et 2,9%. Ces phénomènes sont liés probablement à la mise en place de

boisements spontanés ou plantés, au creusement de nombreux plans d'eau, à la mise en eau d'anciennes carrières ainsi qu'à l'élargissement des canaux dans le marais (de 2,9 à 3,3m de largeur moyenne en 1958 à 4,5 à 5m en 2013).



Le bocage a lui aussi subi de nombreuses transformations comme la disparition de la moitié du linéaire de haies (de 2 063 960 ml à 1 130 550 ml) ainsi que leur éclatement dans le paysage (haies déconnectées les unes des autres) comme le montre les figures ci-après :



Le nombre et la densité de haies a toutefois augmenté dans l'espace autrefois ouvert du marais, en raison notamment de la plantation de « haies » autour des maisons (ex : thuyas...) et du développement de haies spontanées.

Même s'il est actuellement impossible de chiffrer les impacts des transformations de l'occupation des sols sur la qualité (pas de donnée qualitative avant le milieu des années 1990) et la quantité de l'eau, il est ordinairement admis que l'imperméabilisation des sols (urbanisation et réseau routier), la destruction des éléments structurants du bocage (haies et leurs connexions), l'élargissement des cours d'eau (prouvé dans les marais) et la création des plans d'eau concourent à l'augmentation des phénomènes de ruissellement et l'aggravation des étiages et des crues...

*Source : ce travail a été réalisé par Noémie DUJOUR, étudiante en Master 2 Géographie et Aménagements des espaces littoraux à l'université de Nantes, stagiaire au Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf en 2019.*

*Rapport complet téléchargeable sur le site Internet : [www.baie-bourgneuf.com](http://www.baie-bourgneuf.com)*